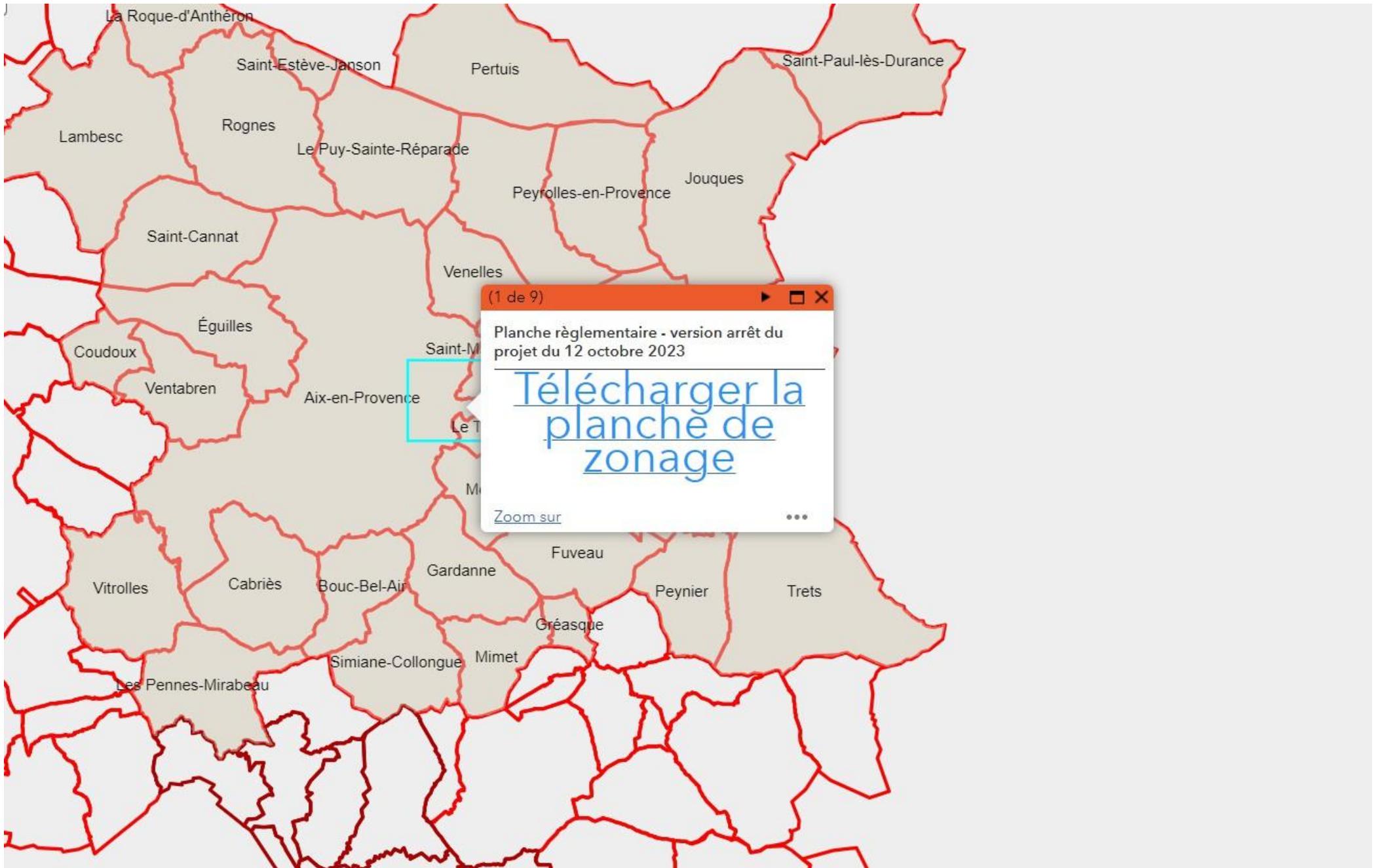


ASSEMBLEE PLENIERE
5 décembre 2023

I Commission urbanisme

Un calendrier fortement modifié cet été

- Concertation sur le projet de PLUI décembre 2022-janvier 2023 mais sans disposer des règlements écrit et graphique
- Adoption du projet de PLUI par le conseil métropolitain du 17 mars 2023
- Mise à disposition du dossier sous forme informatique mais très grandes difficultés d'utilisation.
- Concertation réouverte cet été entre le 17 juillet et le 22 septembre en raison d'un problème concernant Pertuis
- Adoption du projet de PLUI rectifié par le conseil métropolitain du 17 octobre
- Mise à disposition de documents interactifs facilement et rapidement consultables



La Roque-d'Anthéron

Saint-Estève-Janson

Pertuis

Saint-Paul-lès-Durance

Lambesc

Rognes

Le Puy-Sainte-Réparate

Peyrolles-en-Provence

Jouques

Saint-Cannat

Venelles

Éguilles

Coudoux

Ventabren

Aix-en-Provence

Saint-M

Le T

M

Vitrolles

Cabriès

Bouc-Bel-Air

Gardanne

Fuveau

Peynier

Trets

Gréasque

Les Pennes-Mirabeau

Simiane-Collongue

Mimet

Planche de zonage

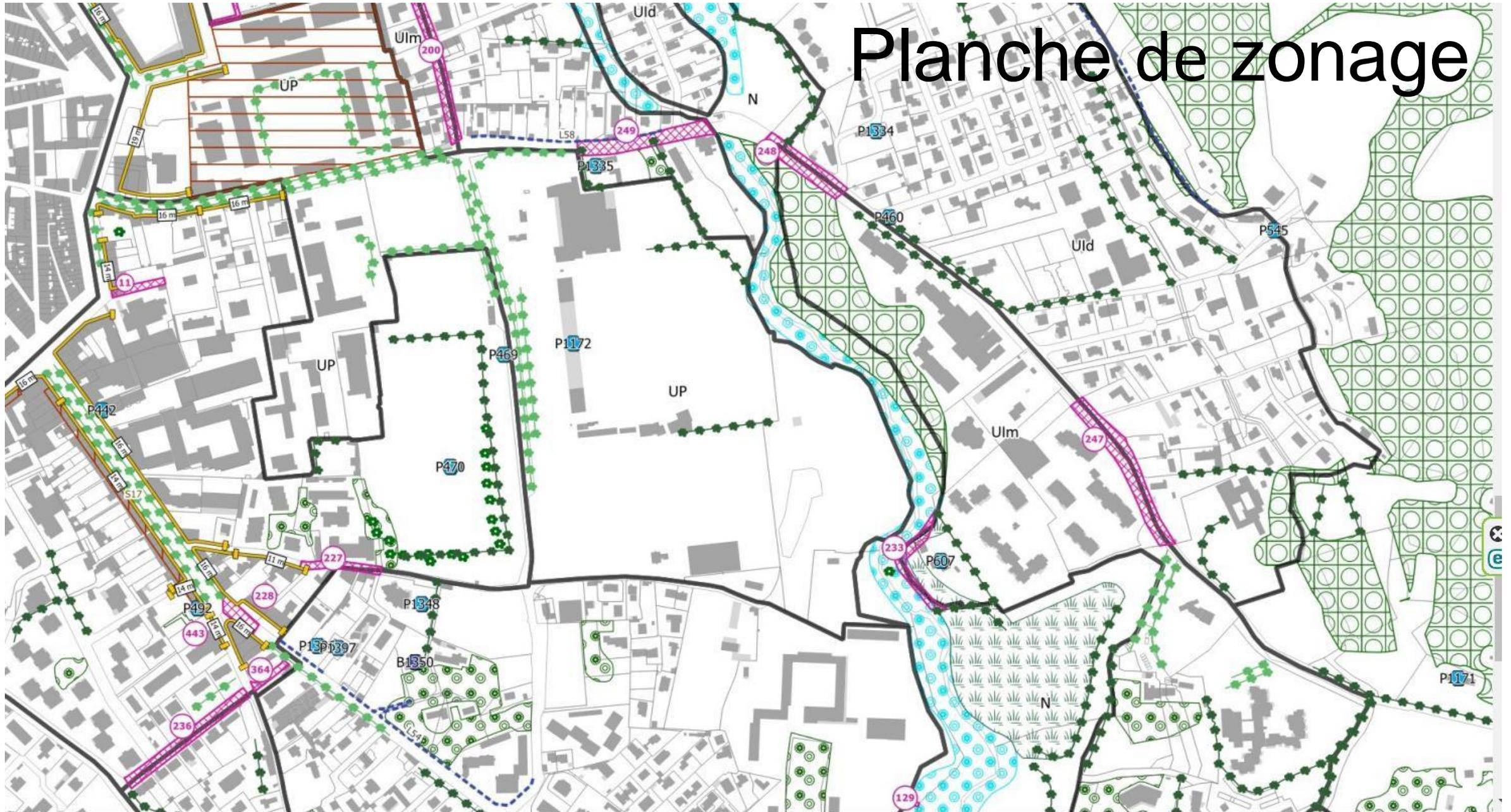


Planche des hauteurs

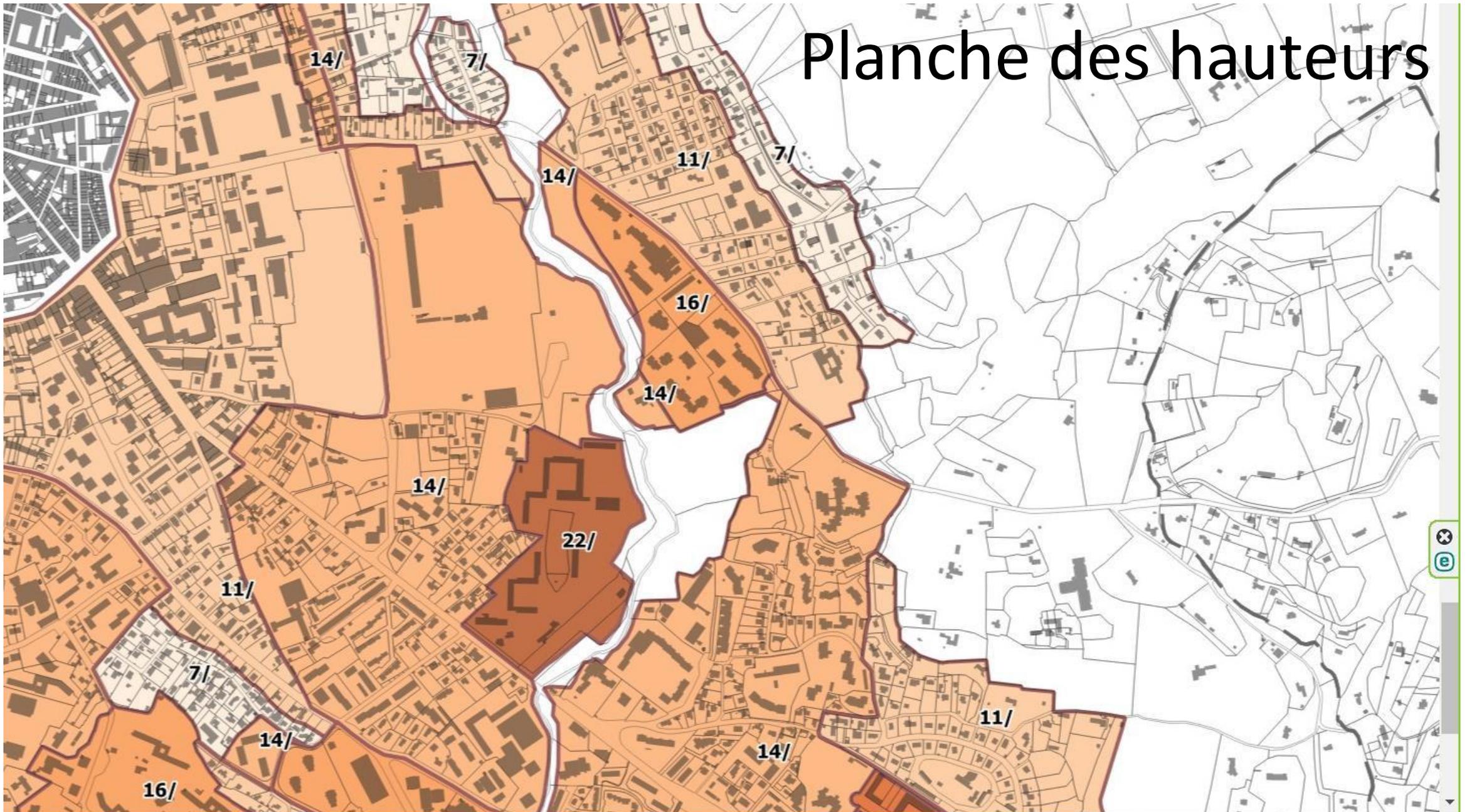


Planche des risques inondations

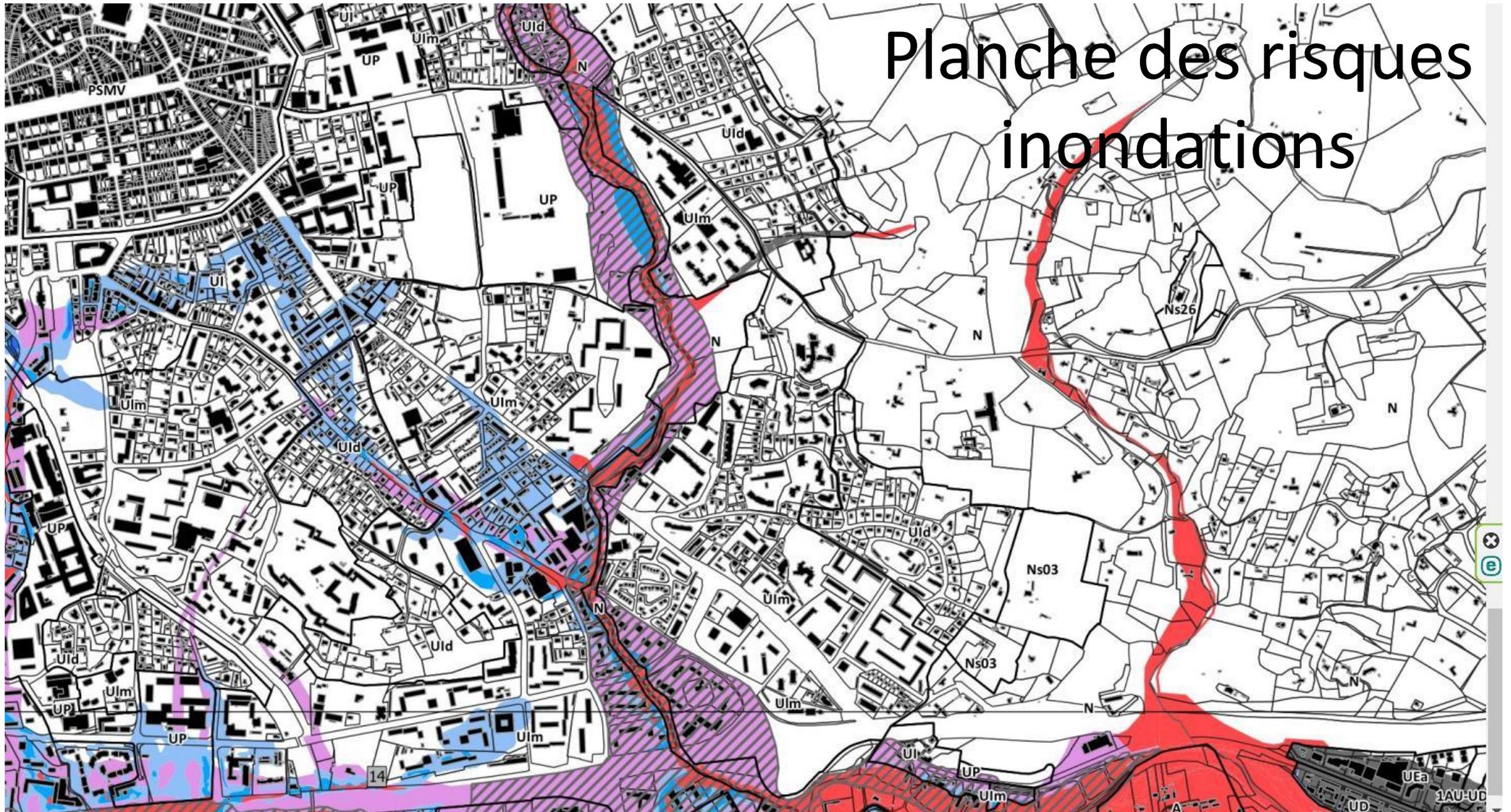
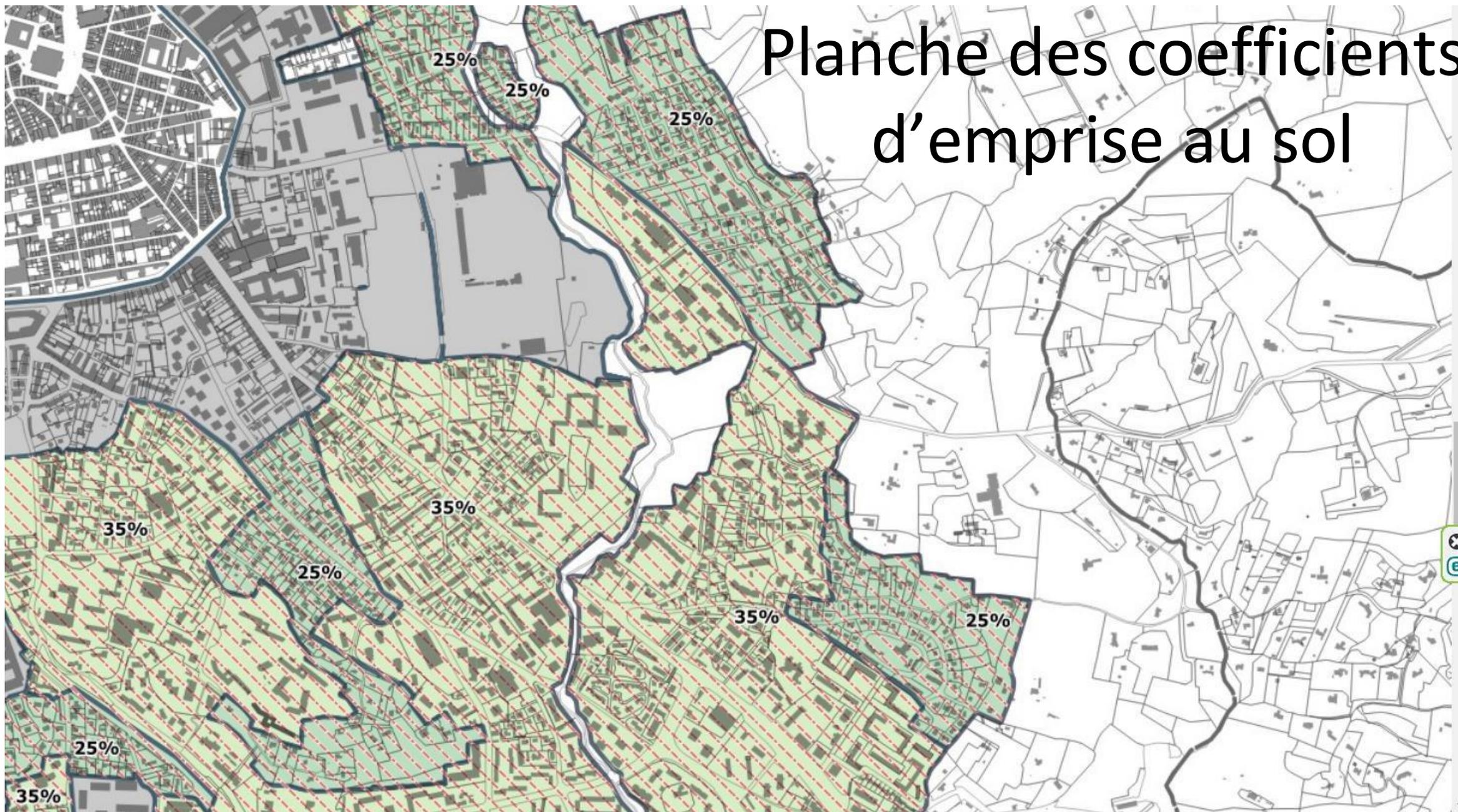


Planche des coefficients d'emprise au sol



Avis de la MRAE émis fin juillet (mission régionale de l'autorité environnementale)

- *Quelques points positifs :*

- *sur l'ensemble du PLUI , les zones N et A ont progressé de 3 points :
 - 84,8% en 2015,
 - 87,8% dans le projet de PLUI
- * situation en voie d'amélioration pour la qualité de l'air mais en se fondant sur des mesures faites avant les nouvelles cibles de l'OMS

mais surtout de nombreuses critiques

- *pas d'urbanisation en cohérence avec les transports collectifs existants
- *proportion trop importante de l'habitat pavillonnaire qui correspond à une faible densité (12 logements par hectare) notamment dans plusieurs des 17 OAP (opérations d'aménagement et de programmation) prévues sur Aix
- * interrogations sur la validité des mesures de consommation d'espace
- * diminution des gaz à effet de serre non expliquée
- *besoin en eau potable non quantifiée
- *questionnement sur les STECAL (secteurs implantés dans les zones N et A dans lesquels peuvent des constructions peuvent être édifiées de manière dérogatoire)
- *critiques sur les zones photovoltaïques proposées qui sont rarement prévues sur des espaces artificialisés disponibles
- *nombreux manques en matière de biodiversité

Réflexions en cours de la commission urbanisme

- Sujet sensible des normes prévues pour les parkings des bureaux et commerces : il est confirmé que la norme de 1 parking pour 100m² de surface de plancher (SDP) inscrite dans le PLU de 2015 n'est, dans les faits, pas appliquée et c'est la norme de 1 parking pour 30m² de SDP qui s'applique actuellement à la demande des promoteurs
- *le PLUI en officialisant cette norme dans la plupart des zones pose problème car c'est contradictoire avec la priorité à accorder aux TC et aux modes actifs

- Mise en valeur des berges de l'Arc : en combinant les nombreux ER positionnés le long de l'Arc avec le foncier communal disponible, il apparaît que la commune peut maîtriser à terme l'entièreté des 20kms de l'Arc situés sur le ban communal . Ce point devrait être mieux explicité dans le PLUI notamment avec une carte distinguant le long de l'Arc les ER et le foncier communal
- Mise en place de zones mixant activités tertiaires et habitat pour éviter d'avoir des quartiers vides le soir et les week end . Exemple du PAAP
- Sujet sensible du risque inondation dont la cartographie nécessite des ajustements notamment pour les zones UF et Ufa dont le classement prévu devrait être modifié (AZU et non ZZPU)

Les suites:enquête publique en février-mars 2024

- préparer les contributions pour l'enquête publique prévue en février –mars 2024 qui aura en principe une durée de 1 mois
- dossier de cette enquête comportera notamment les appréciations faites par les personnalités publiques associées (PPA) en particulier celles émanant de la préfecture , des chambres consulaires et des 36 communes concernées
- ce dossier comportera aussi les réponses de la métropole à l'avis de la MRAE de juillet 2023 ce qui permettra d'ajuster les avis de la fédération et des CIQ

Les suites après l'enquête publique

- -avis des commissaires enquêteurs avec le cas échéant des réserves
- -possible ajustement du projet de pLUI
- -adoption finale du PLUI par un conseil métropolitain du dernier trimestre 2024

Un projet de programme local de l'habitat (PLH) 2023-2028 en cohérence avec le projet de PLUI

- Projet de PLH voté par le conseil métropolitain le 16 mars 2023 ambitieux avec 11 000 logements par an dont 5200 logements sociaux
- Une fiche pour les 92 communes précisant les objectifs à atteindre
- Pour Aix 1000 logements par an dont 250 logements sociaux et 100 en accession sociale
- *changement important compte tenu des réalisations faites entre 2016 et 2020 (117 LS seulement)
- rendu possible par la modification du seuil décidé en septembre 2020 (25% de LS dans tout programme supérieur à 1000m² contre 2000 m² auparavant)

Cartographie des ***"Risques inondations"***

Nouvelle terminologie :

- ***niveaux d'aléas***
- ***Niveaux d'enjeux (groupes de zones)***
- ***Risques inondations (classement)***

1 - Classement des NIVEAUX D'ALÉAS

	Etude hydraulique (modélisation)			Hydrogéomorphologie				
Aléa	Fort	Modéré	Faible	Résiduel	Enveloppe HGM non modélisée + Secteur d'incertitude nécessitant « dire d'expert »	Fort	Modéré	Ruissellement sur piémont
				Crue exceptionnelle		Lit mineur Lit moyen		Ruissellement sur vallon évasé (ex Château Neuf le Rouge)
				HGM dans les zones modélisées		Thalwegs secs	AZI (Touloubre)	Zone de ruissellement diffus

Identification des zones d'aléas

à partir des

Documents graphiques du PLU actuel

- *Talwegs juin 2014*
- *Pluvial 2014*
- *Aléas inondations nord 2017-2018*
- *Hautes eaux 2018-2019*
- *Crues mise à jour 23 mai 2022*

2 - Classement des *NIVEAUX* (groupes) **D'ENJEU**

- en fonction de la zone
- *pour un même aléa*

NB : Les couleurs n'ont aucune signification

UF (ancienne UR) classée en ZPPU

UG (ancienne UC) classée en AZIU

Enjeu	Zonage
Espaces urbanisés = centres urbains CU	UI
	UA
	UB
	UC
	UE en renouvellement urbain (exceptions)
	US en renouvellement urbain (exceptions)
Autres zones urbanisées AZU	UIM
	UID
	UD
	UG
	UE
	UP
	UT
	US
Secteurs de projet	IAU
	EAU
	STEGAL
Zones peu ou pas urbanisées ZPPU	UF
	A
	N

3 - Règles appliquées aux **CLASSEMENTS** des risques (*Niveaux de prescriptions*)

- Rapport de présentation / 1-2 Explications des choix / 1.2 D Justification des choix du règlement
- Règlement écrit / 4.1 A Dispositions communes à toutes les zones / Titre III Dispositions relatives aux risques naturels et technologiques (p 17-18)

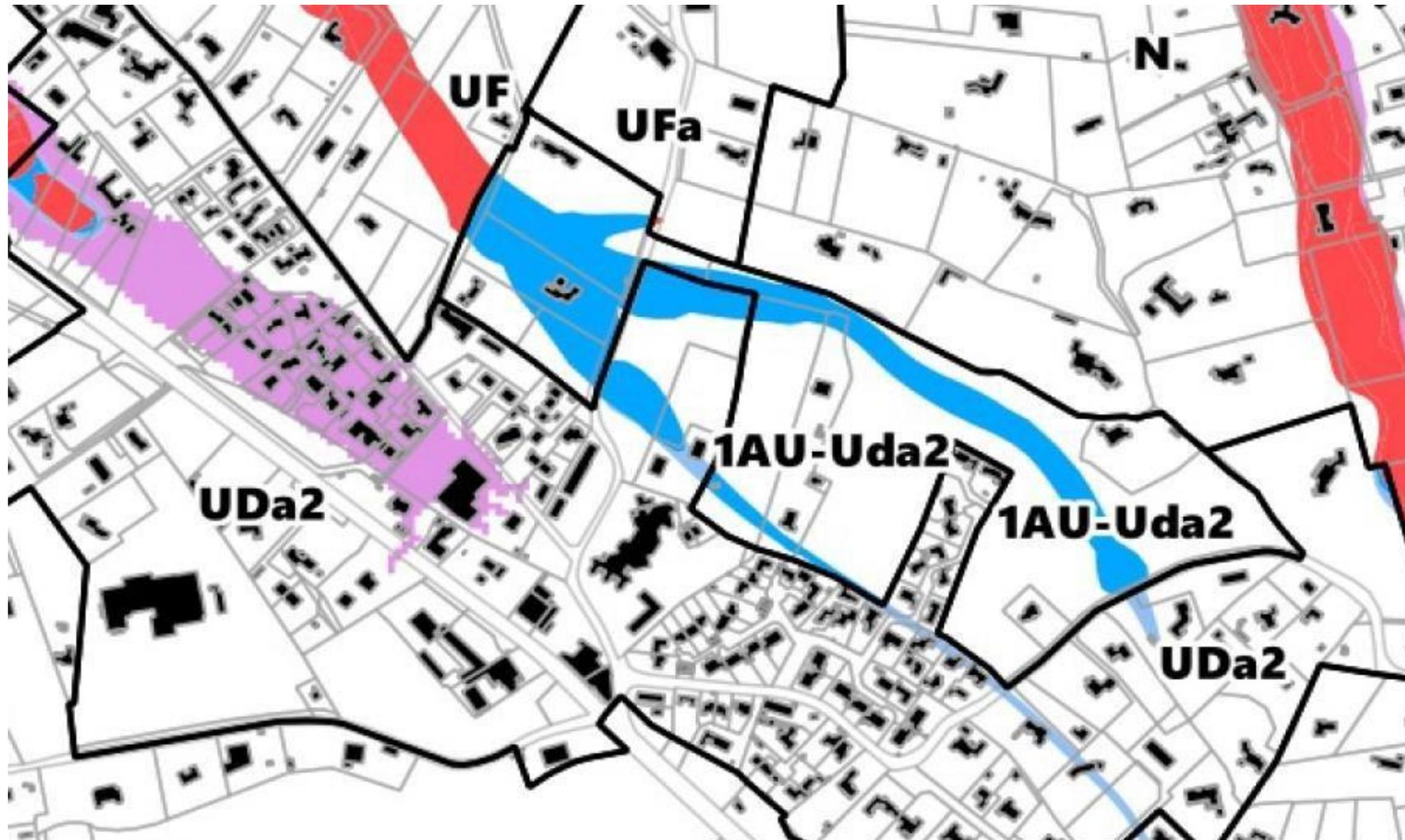
- **Rouge** : **Zone R** zones à **risque fort** (R) :
- **Bleu violacé** : **Zone B1** zones à **risque fort** (B1)
- **Bleu** : **B2** zones à **risque modéré** à faible
- **Bleu clair** : **B3** zones à **risque modéré** à faible
- **Bleu vert foncé** : **SP** zones à **risque modéré** à faible
- **Vert** : **Ve-HGM** zones à **risque modéré** à faible
- **Violet rose** : **Vi-M** : zones à **risque très faible** (Vi-M)
- **Gris** : **I** zones **sans connaissance** de l'aléa (I) :

4 - AFFECTATIONS DE *PRESCRIPTIONS* DE RISQUES EN FONCTION DE LA ZONE POUR UN MÊME ALÉA

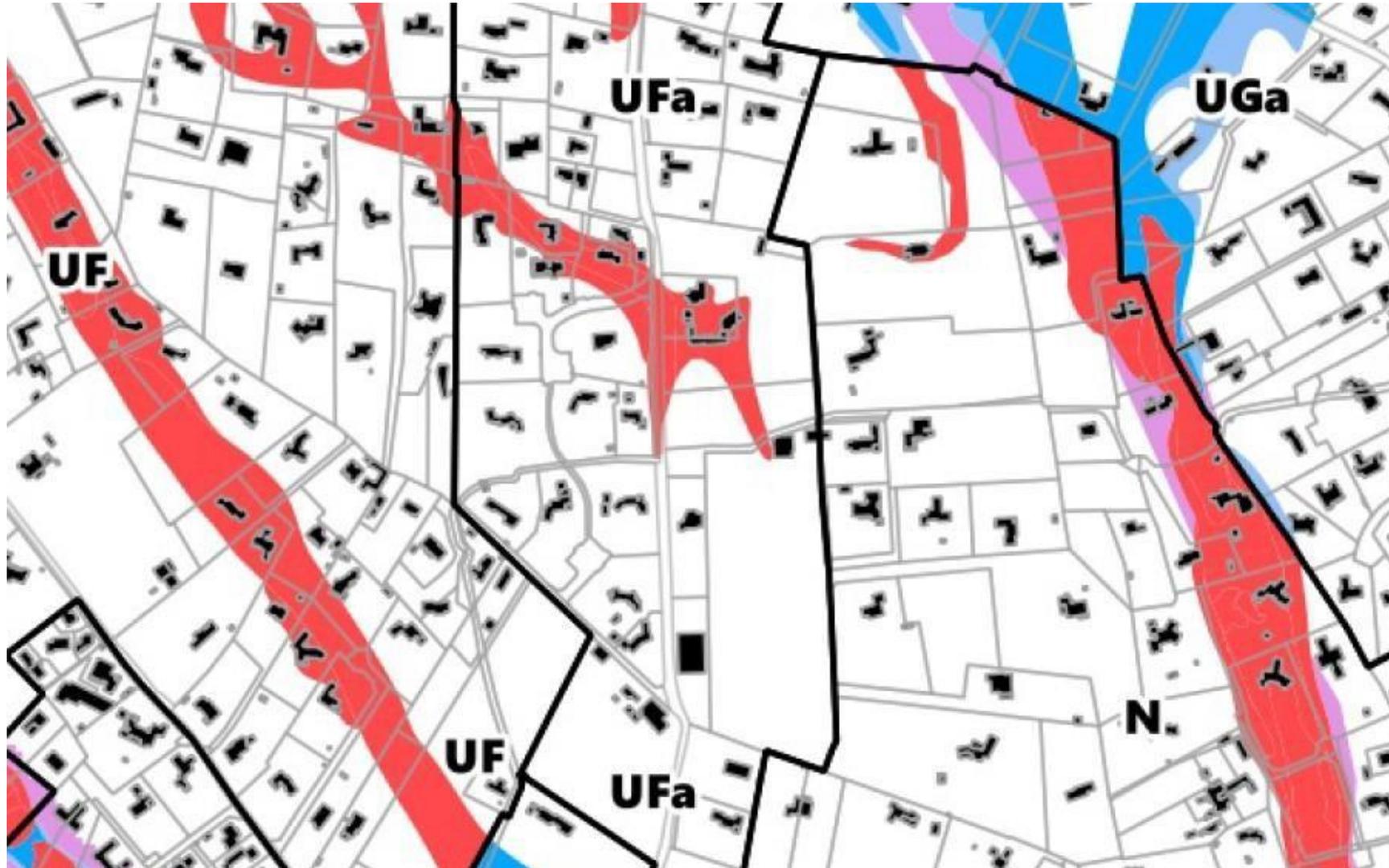
Aléas	Etude hydraulique (modélisation)				Hydrogéomorphologie			
	Fort	Modéré	Faible	Résiduel	Enveloppe HGM non modélisée + secteur d'incertitude	Fort		Modéré
Crue exceptionnelle HGM dans les zones modélisées				Lit mineur Lit moyen		AZI (Touloubre)	Ruissellement sur vallon évasé	
Enjeux						Thalwegs secs		Zone de ruissellement diffus
CU	B1	B2	B3	Vi-M	I	I	Vo-HGM	Vo-HGM
AZU	R	B2						
Secteur de projet 1AU		B2						
Secteur de projet 2AU STECAL		SP						
ZPPU	R	R	R					

APPLICATIONS AUX ZONAGES

Variation des **AFFECTATIONS DE RISQUES** pour un même **ALÉA** suivant les affectations des zones (**ENJEU**)



Prise en compte de l'urbanisation (*ENJEU*) entre les zones UF (*UFa*) et UG (*UGa*)



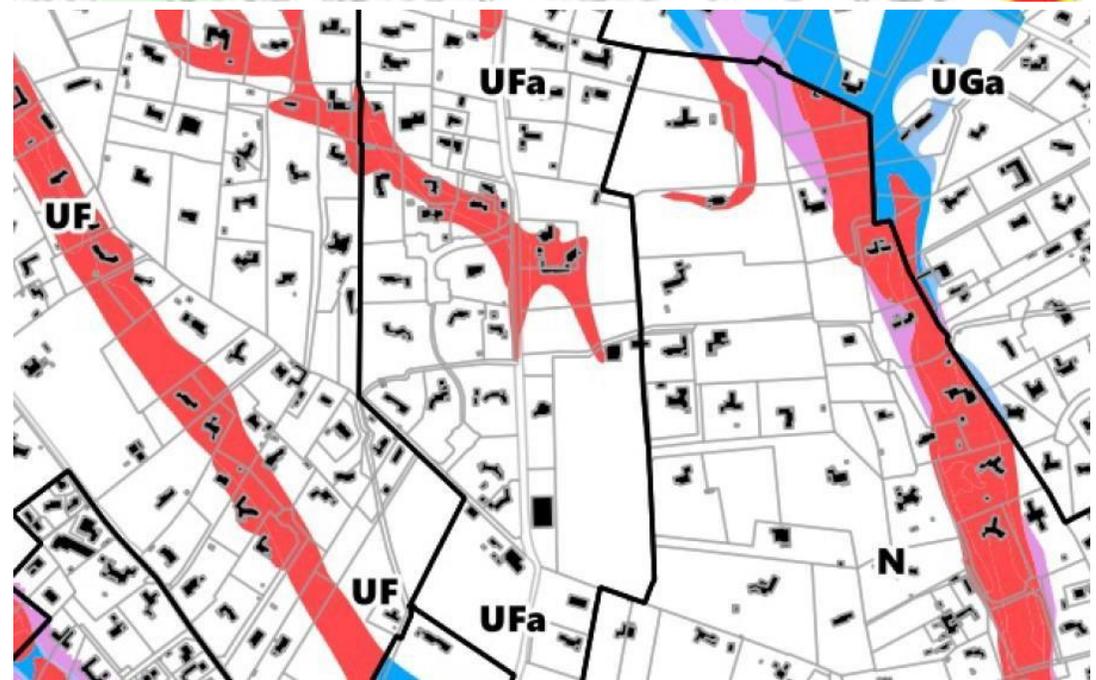
Evolution de la cartographie des zones

- du PLU
- au projet de PLUI

PLU actuel



Projet de PLUI



Sujet sensible du risque inondation

- 1 - Identification des modifications /anomalies constatées par chaque CIQ entre le PLU 2015 et le projet de PLUI
 - Modifications /anomalies d'identification (contour et niveau) d'ALEA
 - *Les zones UF et UG dans le projet actuel :*
 - **zones UF** « à dominante pavillonnaire urbanisée » : **classées en ZZPU(zones peu ou pas urbanisées) en l'instar des zones N et A dans le tableau des enjeux du risque inondation**
 - **zones UG** « à dominante d'habitat pavillonnaire » **classées en AZU(autres zones urbanisées)**
- 2 - La fédération souhaite le **classement des zones UF avec les zones UG en AZU**

		Etude hydraulique (modélisation)				Hydrogéomorphologie			
Aléas	Enjeux	Fort	Modéré	Faible	Résiduel	Enveloppe HGM non modélisée + secteur d'incertitude	Fort	Modéré	Ruissellement sur Piémont
					Crue exceptionnelle HGM dans les zones modélisées		Lit mineur Lit moyen	AZI (Touloubre)	Ruissellement sur vallon évasé
						Thalwegs secs		Zone de ruissellement diffus	
CU		B1	B2	B3					
AZU								Vo-HGM	Vo-HGM
Secteur de projet 1AU			B2		Vi-M				
Secteur de projet 2AU STECAL			SP						
ZPPU		R	R	R		R	R	R	R

A intégrer dans les actions de la fédération

**1 - Classement des zones UF avec les zones
UG ? dans le niveau d'enjeu :**

Autres Zones Urbaines (AZU) ?

**2 – Identification des modifications / anomalies
de zonage sur le territoire ?**

II Commission mobilités

Fédération des CIQ du Pays d'Aix
COMMISSION MOBILITÉ
16 CIQ – 34 PARTICIPANTS

II - Point d'avancement
Commission MOBILITE

Daniel Mennier

05 décembre 2023
Salle des fêtes de Puyricard

Travaux de la commission

Analyse des conditions de mobilité à Aix :

- Trame d'analyse par quartier
- *Etat des lieux de tous les "grands projets"*

Objectif : « *La situation des mobilités et les attentes* »

- *Compilation de l'ensemble des réponses des CIQ*
- *"Document de synthèse de la fédération"*
 - / Quel contenu ?
 - / Quelle organisation ?
- *"Actions prioritaires"* pour Aix et le Pays d'Aix

**TRAME D'ANALYSE de la mobilité par quartier,
REPONSES & COMPILATION DES CONTRIBUTIONS DES CIQ**

**TRAME D'ANALYSE de la
mobilité par quartier,
REPONSES & COMPILATION
DES CONTRIBUTIONS
DES CIQ
19 réponses /26 CIQ**

Réponses reçues	Réponses en attente
Périphérie : * CIQ Célony et des environs * CIQ Couteron-Fontrousse * CIQ Lauves Platanes et alentours * CIQ Luynois * CIQ Millois * CIQ Nord-Est * CIQ Pinchinats * CIQ Puyricard * CIQ Venelles	Périphérie Adhérents : * CIQ Granettes * CIQ Roquefavour
Couronne : * CIQB 3B Brunet-Bagnols-Bellevue * CIQ Cézanne Torse * CIQ Encagnane * CIQ Pont de Béraud * CIQ Facultés * CIQ Pasteur Tamaris * CIQ Pignonnet * CIQ Saint Jérôme * CIQ Tassigny	Couronne Adhérents : * CIQ Trois Sautets * CIQ Arc de Meyran * CIQ Bouenhoure
Centre-ville * CIQ A.R.Q.G.	Centre ville CA : * CIQ Saint Sauveur * CIQ Sextius Mirabeau * CIQ Mazarin Adhérents : * CIQ Carcassone * CIAQ Palais Prêcheur

Les grands "projets" étudiés

PDM : Aménagements routiers

Réseaux & Organisation du Plan d'ensemble des déplacements (Éléments structurants du PDM)

Projets (*dossiers*) du PDM

- Aménager la [RN296](#) à Aix-en-Provence *M Warrot*
- Entrée sud-ouest ([A8ouest =>A51nord](#)) *D Mennier*
- Contournement Ouest des [Milles](#) *A Lemasson, A Trouillet*
- Déviation de [Saint Pons](#) (RD563) *A Lemasson, A Trouillet*
- Déviation de [Célony](#) (RD7n) *D Mennier*
- Liaison [AIX - PAAP](#) *M Braunstein*
- [Réseaux de bus](#) de proximité (Aix-en-bus) *J Poussin*
- [Réseau cyclable](#) maillé et sécurisé *E Pratlong, O Bienaimé*

Projets (*dossiers*) manquants au PDM

- Entrée de ville [Aix-sud Pont de l'Arc](#) *E Pratlong*
- [Réseau ferré](#) Métropole et Pays d'Aix *C Gueydan*

Les grands "projets" (dossiers) à voir

Projets (dossiers) du PDM

- Réorganiser les réseaux de proximité **en site propre**
- **Nouvelles lignes** de bus pour Aix (BHNS, ...)
- Stationnement
- Pôles d'Echange Multimodaux
- Requalification des boulevards urbains

Projets (dossiers) manquants au PDM

- Echangeur **RD9 - A51sud**
- Liaison **RD7n - RN296**
- Entrée Aix Palette / **Pont des trois Sautets**
- Plan de circulation ville et quartiers – **Cohérence avec l'urbanisme**
- Réalisation d'un **plan piéton** portant sur la période 2020-2025
- **Circulation des autres modes de déplacements "légers"** (Réglementation)
- Intégration et aménagements de **l'aérodrome**
- **Plan de** développement du **réseau ferré**
- Réseaux de Cars interurbains et métropolitains de desserte d'AIX
- Aménagement cheminements bords de l'Arc
- "Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement" (PPBE) du département

Quels problèmes d'actualité sur la mobilité dans les quartiers ?

Les grands projets & aménagements routiers

Les transports en commun ?

- fréquences ?
- ponctualité ?
- Tracés et desserte des lignes

La circulation des piétons et PMR ?

- manque de trottoirs ou accotements ?
- traversées des piétons
- sécurité

La circulation des vélos ?

- aménagement des voies cyclables
- circulation sur les trottoirs ?
- sécurité ?

Autres ?

Réaménagement de l'échangeur du Pont de l'Arc

Scénario "giratoire" 03/10/2023

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

2 scénarios projet
pour le réaménagement de l'échangeur

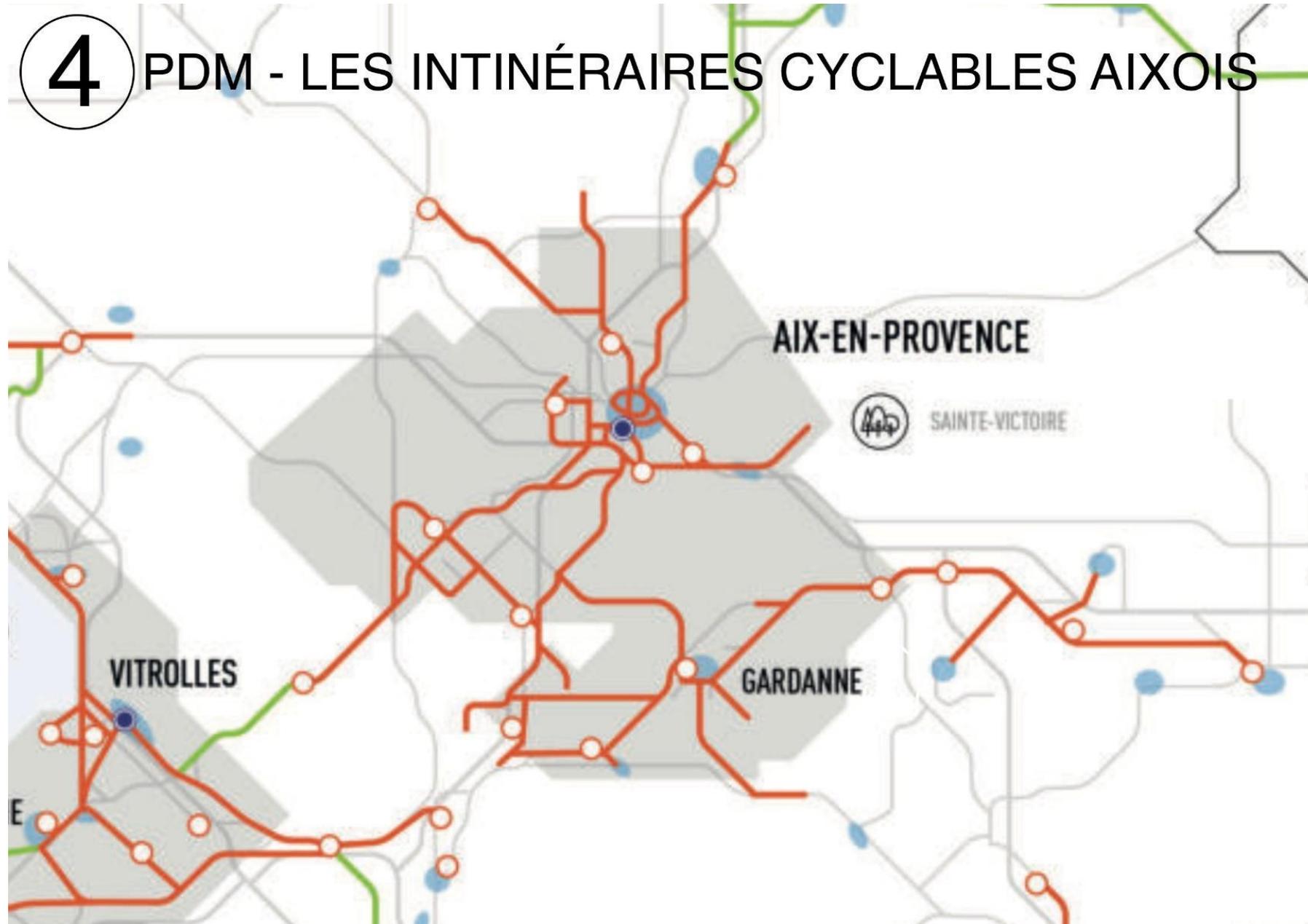
Aix, Provence
A.S. 18 846
EPCI Métropole Aix-Marseille-Provence
17, rue de la République - 13001 Aix-en-Provence

19

- **Scénario Giratoire**

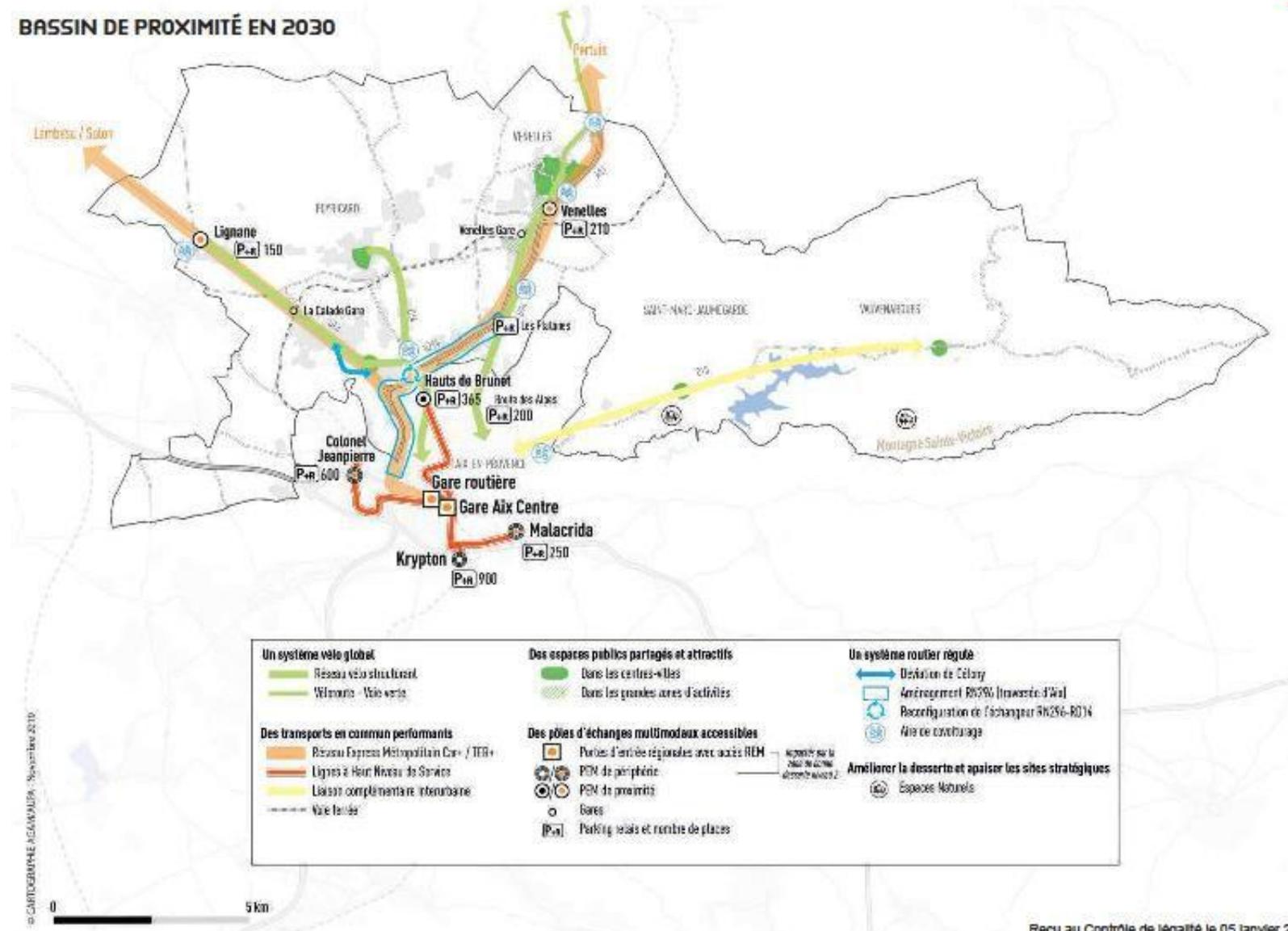


4 PDM - LES INTINÉRAIRES CYCLABLES AIXOIS



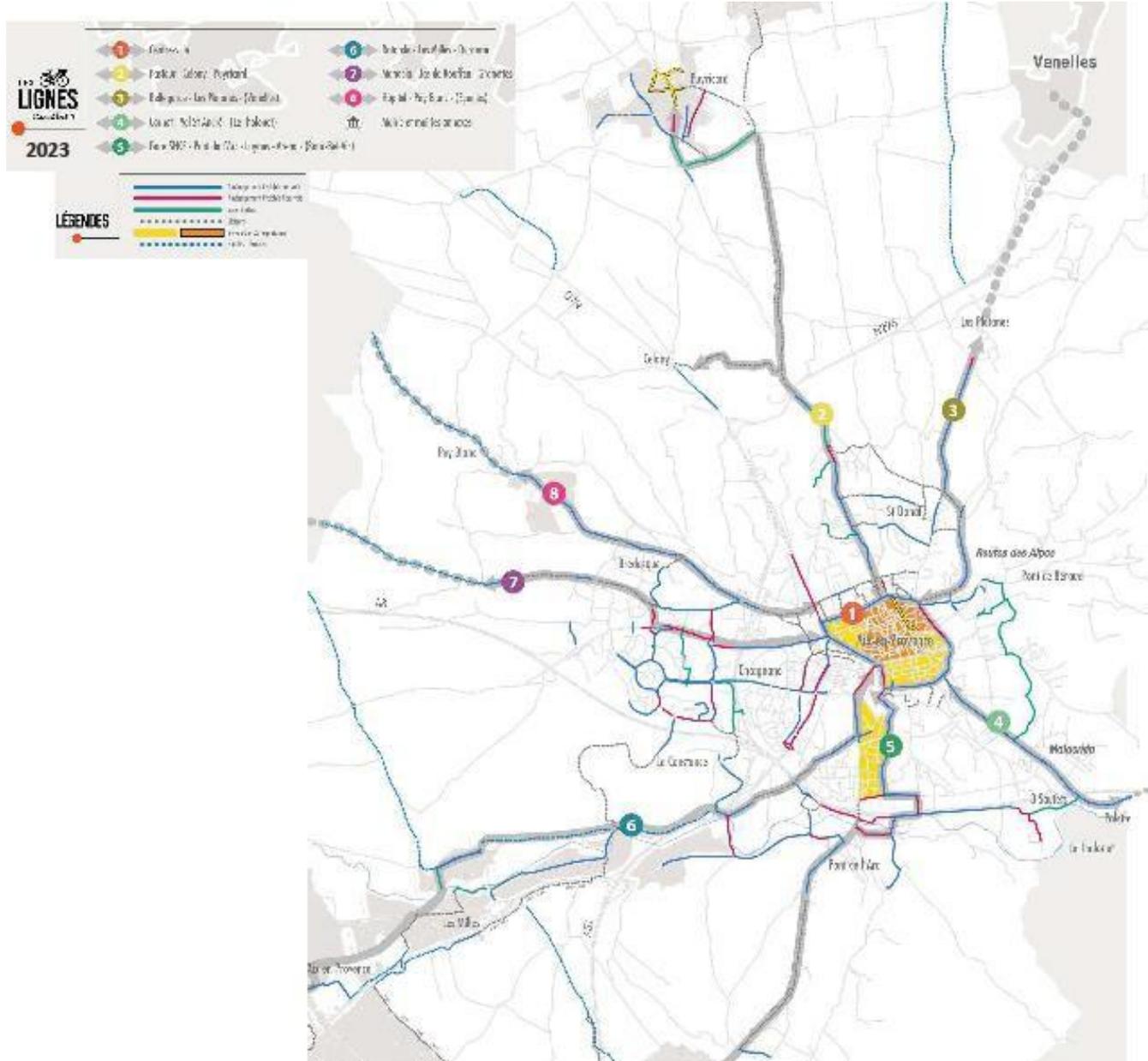
Bassin aixois p209 – Nord Aix

BASSIN DE PROXIMITÉ EN 2030



<p>Un système vélo global</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau vélo structurant Wémo - Vélo vert 	<p>Des espaces publics partagés et attractifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans les centres-villes Dans les grandes zones d'activités 	<p>Un système routier régulé</p> <ul style="list-style-type: none"> Déviations de Coligny Aménagement R1200 (traverse d'Al) / Recatégorisation de l'échangeur R1256-R1214 Aire de couverture
<p>Des transports en commun performants</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau Express Métropolitain Core / TER+ Lignes à Haut Niveau de Service Liaison complémentaire interurbaine Vieilles routes 	<p>Des pôles d'échanges multimodaux accessibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Pôles d'entrée régionale avec accès REM POM de périphérie POM de proximité Gares Parking relais et nombre de places 	<p>Améliorer la desserte et apaiser les sites stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Espaces Naturels

PDM - Itinéraires Cyclables aixois



Projets de lignes (*itinéraires*) et les emplacements réservés du PLUI -

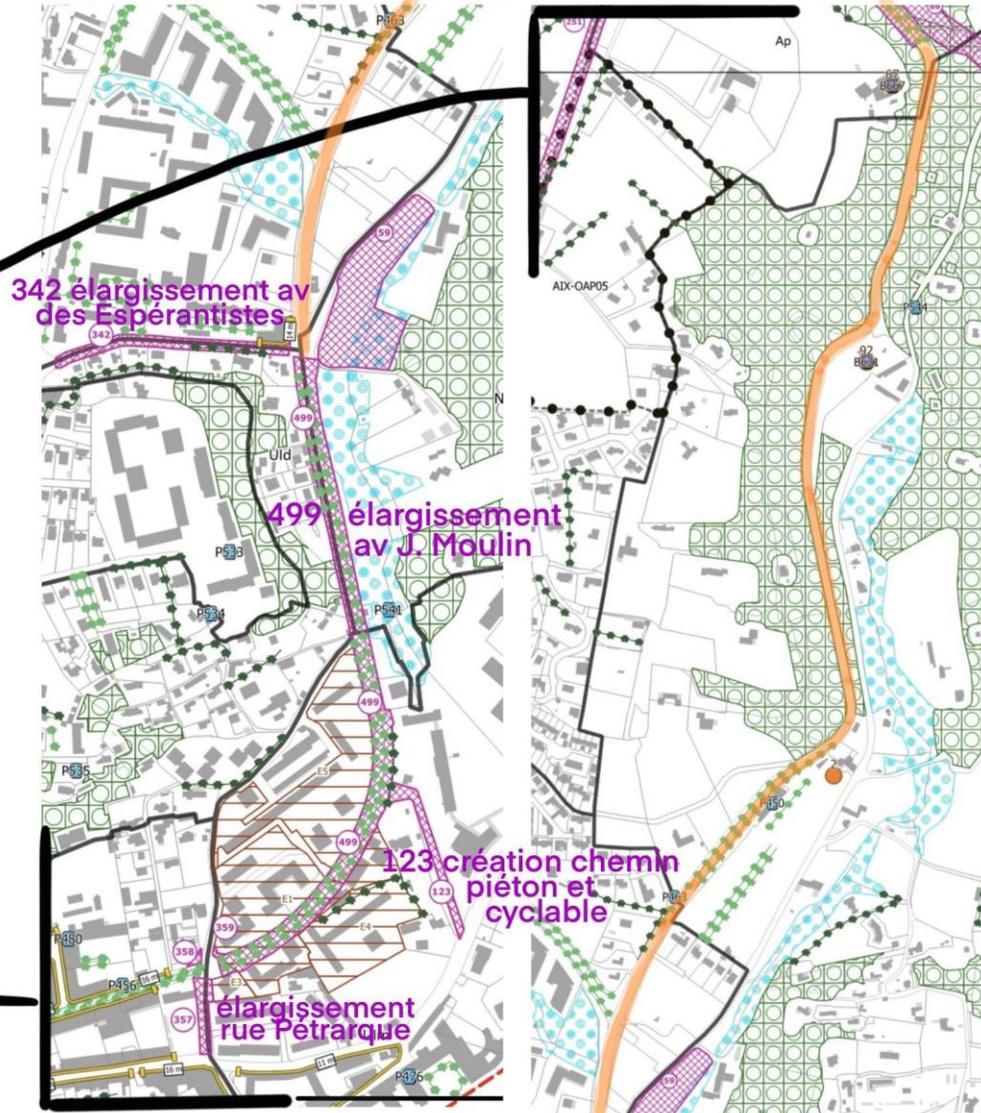
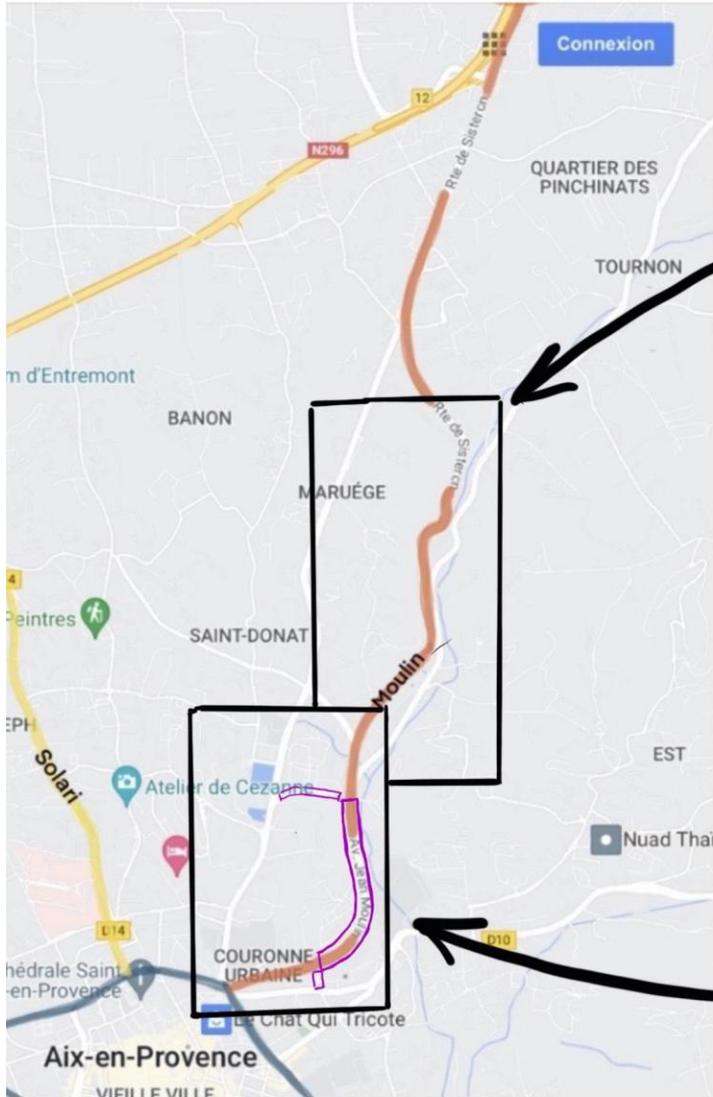
Exemple tracé 3

②

COMPARAISON ENTRE LES « LIGNES AIXOISES » ET LE PLUI: FOCUS SUR LA LIGNE 3

LIGNE 3 AIX- VENELLES

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU PLUI



Questions sur l'**Etat des aménagements des modes doux** dans les quartiers

- vélos, piétons, PMR

- **voies publiques, voies dédiées, trottoires**

- Ce qui est **réalisé** et les financements ?
- Ce qui est en **projet** ?
- Correspondances avec **les ER** du projet de PLUI ?
- La **cohérence entre les tracés** / Ville / Bassin territoire / Métropole (*ou complémentarité*) ?
- **Les problèmes** posés par les aménagements réalisés ?
- **Les autres besoins** et demandes des CIQ ?

Rapport (s) de la commission ?

Premiers constats sur le contenu et l'application du PDM

- **Manque** de prise en compte de projets importants ?
- Insuffisance de prise en compte de la **concertation** ?
- Absence de **Plan piéton et PMR** ?
- Manque de **Plan local de circulation** ?
- Absence **d'aménagement d'ensemble du réseau ferré** ?

Rédaction des documents de synthèse ?

Les supports :

- Réponses des CIQ sur **la trame**
- **Contribution de la fédération de 2011**
- **Livre blanc** de la fédération
- Analyse et **présentation sur les "grands projets" à compléter ?**
- Contributions de la fédération aux **concertations publiques**
- Plan des déplacements (**PDM**)
- Enquête ménage
- Quels **autres** documents existants ?

Quels rapports : contenus et organisation à définir

Vous avez la parole

- -Conseils de quartier
- -Sécurité
- -Voirie
- Chaufferie d'Encagnane
- Aérodrome des Milles
- RLPI (règlement local de publicité intercommunale)
- Fibre
-

Fédération des CIQ du Pays d'Aix

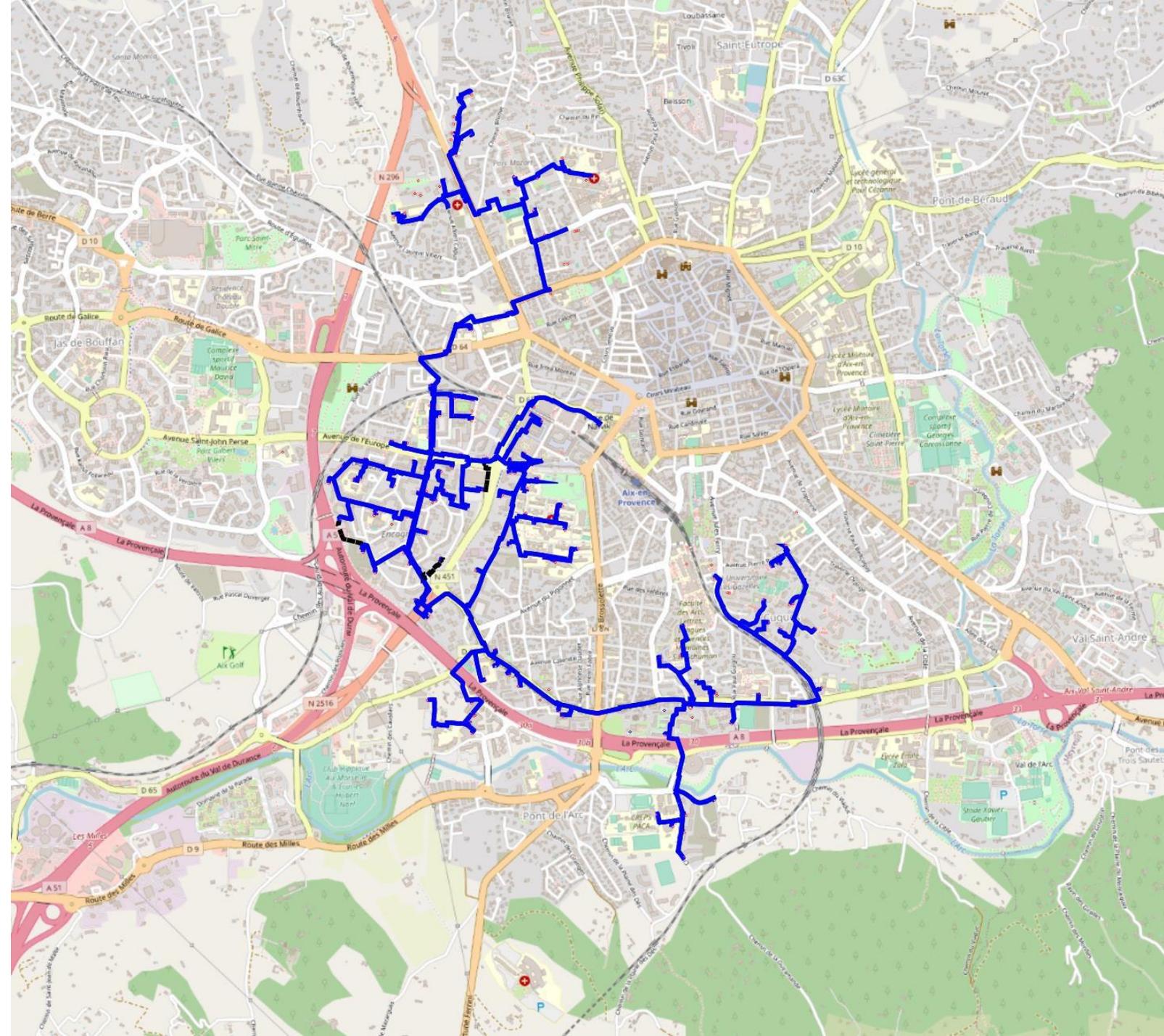
III Réseau chaleur à Aix

Michèle Barral

05 décembre 2023

Salle des fêtes de Puyricard

Plan du réseau chaleur à AIX



IV ECHANGES AVEC LES CIQ

Vous avez la parole

-Conseils de quartier

-Sécurité

-Voirie

Chaufferie d'Encagnane

Aérodrome des Milles

RLPI (règlement local de publicité intercommunale)

Fibre

.....